



Protection sociale

Entreprises avec salariés

Etape

4 Dépôt du dossier de rente

Prestations

Décès lié au travail

Où devez vous aller ?



Entité en charge

CNSS AGENCE RÉGIONALE DE
COTONOUAkpakpa , Cotonou 01 BP 374
Tel: +229 21 33 11 16

Service concerné

BUREAU A12

Lun: 08:00-12:30, 15:00-18:30
 Mar: 08:00-12:30, 15:00-18:30
 Mer: 08:00-12:30, 15:00-18:30
 Jeu: 08:00-12:30, 15:00-18:30
 Ven: 08:00-12:30, 15:00-18:30

Personne responsable
D'ALMEIDA BAÏ ROSEAgent d'exécution
Tel: + 229 95 28 04 97

Qu'allez vous obtenir ?

1. Reçu de dépôt (cnss)
2. Rendez-vous

Que devez vous fournir ?

1. Extrait d'acte de naissance (une copie authentique)
du veuf ou de la veuve, des orphelins et des descendants (père et mère de l'assuré)
2. Certificat de non remariage et de non divorce (original)
3. Certificat de vie et de charge de famille (original)
4. Copie conforme de l'acte de décès de l'assuré (une copie authentique)
5. Copie conforme de l'acte de mariage (une copie authentique)
6. Certificat de scolarité (original)
ou certificat d'apprentissage des orphelins
7. Photographie de la carte d'identité (original)
des descendants-conjoint
8. Certificat de cause de décès (original)
9. Photo d'identité (2 originaux)
des descendants-conjoint
10. Attestation d'ascendant à charge (original)

Combien de temps ça dure ?

Files d'attente: Min. 5mn - Max. 20mn

Temps au guichet: Max. 5mn

Attente avant étape suivante: Min. 30 jours - Max. 50 jours

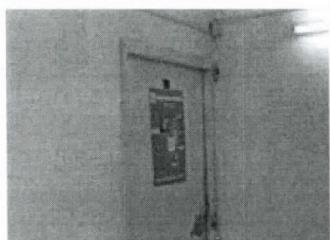
Pourquoi est-ce obligatoire ?

- Code de sécurité sociale

Articles 79, 80

Inexistence d'une base légale justifiant la liste des pièces à fournir.

En cas de problème : Chef section pensions et risques professionnels



Entité en charge

**CNSS AGENCE RÉGIONALE DE
COTONOU**

Akpakpa , Cotonou 01 BP 374

Tel: +229 21 33 11 16

Service concerné

**BUREAU DU CHEF SECTION
PENSIONS ET RISQUES
PROFESSIONNELS**

Lun: 08:00-12:30, 15:00-18:30
Mar: 08:00-12:30, 15:00-18:30
Mer: 08:00-12:30, 15:00-18:30
Jeu: 08:00-12:30, 15:00-18:30
Ven: 08:00-12:30, 15:00-18:30

Personne responsable

**HOUNGBEME
AHOUANSOU VIRGINIE**

Chef section pensions et risques
professionnels

Tel: +229 96 10 78 91



Entité en charge:

Certifié par:

Date/Signature:



04 NOV. 2015

Dramane DIATEMA